

Citoyenneté et civisme

Fiche technique

Secteur

Social

Public

Ouvrier d'ESAT

Durée

2 jours

Organisme de formation

☞ CRFP Croix Rouge

Date limite d'inscription

30/11/2018

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Doubs

Les 14 & 15 oct. 2019

☞ Groupe 2

Jura

Les 19 & 20 juin 2019

☞ Groupe 3

Haute-Saône

Les 21 & 22 mai 2019

☞ Groupe 4

Territoire de Belfort

Les 13 & 14 mai 2019

Interlocuteur Opcos Santé

Sylvie LUX

sylvie.lux@unifaf.fr

03 80 30 84 46

Contexte

La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 entend consacrer la citoyenneté des personnes handicapées, en cohérence avec la loi du 2 janvier 2002. L'une des premières étapes de cette citoyenneté passe par la connaissance et la compréhension des droits et devoirs de la personne handicapée au sein de la société française et de ses déclinaisons opérationnelles.

Objectifs

Cette formation doit permettre à chaque participant d'approfondir sa réflexion et de construire des savoirs pour :

- ☞ Prendre conscience de ses droits et de ses devoirs civiques
- ☞ S'approprier le concept de civisme, de responsabilité et de citoyenneté
- ☞ Identifier le cadre réglementaire régissant les droits des personnes en situation de handicap
- ☞ Repérer les principaux outils permettant d'exercer ses droits et ses devoirs
- ☞ Se préparer et participer aux instances du Conseil de la Vie Sociale et du CHSCT
- ☞ Adopter une communication de qualité avec ses collègues de travail
- ☞ Connaître les éléments fondamentaux du droit de vote

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

LES DROITS ET LES DEVOIRS :

☞ Comment exercer votre droit à :

- L'accès à l'éducation ?
- L'accès à la santé ?
- L'accès à l'emploi ?
- Une fiscalité adaptée ?
- L'accessibilité physique aux infrastructures ?
- La participation à la vie politique ?

☞ Comment remplir vos devoirs :

- En tant que membre de la communauté ?
- En tant que membre de la famille ?
- En tant que membre de l'ESAT ?

☞ Citoyenneté et Civisme : définitions : La loi du 2 janvier 2002 de rénovation et de modernisation de l'action sociale :

- Le droit des usagers
- Ses outils : le livret d'accueil, la charte des droits et libertés, le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, le projet personnalisé, le conseil de vie sociale
- La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la

- citoyenneté des personnes handicapées
- Les droits des personnes handicapées
 - Ses outils : le droit à la compensation, l'accessibilité, la participation à la vie sociale

L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ EN ESAT :

☞ Deux outils fondamentaux :

- Le contrat de soutien et d'aide par le travail : définition de son contenu
- Le règlement intérieur : définition de son contenu

☞ Des droits spécifiques :

- La rémunération garantie
- Le droit à la formation et à la VAE
- La durée du temps de travail

☞ Zoom : LE CONSEIL DE VIE SOCIALE :

- Présentation du CVS :

Son rôle, ses missions, sa composition, le mode de désignation de ses membres, la durée des mandats de ses membres, son organisation et son fonctionnement

- Rôle du représentant :
- Les autres commissions

☞ Zoom : LE DROIT DE VOTE :

- Qui peut être électeur ?
- Procédure d'inscription sur les listes électorales
- Le vote : comment ? Pourquoi ?